uv du Québec, ce l'iment estrelle de l'acceptant

ceux du Québec, se livrent actuellement à une profonde réflexion sur cette question.

En matière d'adaptation et d'innovation, un autre exemple concerne les programmes de subventions qui visent le transport des marchandises dans la région de l'Atlantique et des Maritimes et dont le budget prévoit l'élimination; des mesures de transition sont toutefois prévues relativement à ces programmes et elles relèvent bien entendu de mon collègue, le ministre des Transports.

Outre ces mesures de financement particulières, nous avons aussi prévu un fonds général de développement rural et d'adaptation de 60 millions de dollars par année pour l'ensemble du secteur agricole canadien. Ce fonds servira à améliorer l'accès à des capitaux destinés au développement, les ressources humaines des milieux ruraux canadiens, la sécurité dans les exploitations agricoles, les innovations ainsi que les infrastructures rurales et à compenser certaines des répercussions de la réforme des transports sur les régions.

Permettez-moi de parler brièvement de cet aspect de la motion d'opposition dont nous sommes saisis aujourd'hui et qui porte sur la réforme dans le domaine du transport du grain de l'Ouest. Là encore, après avoir versé des subventions pendant 98 ans, on met en oeuvre un programme pour faciliter la transition. Bien entendu, ces mesures de transition sont temporaires, comme toutes les mesures d'adaptation. Cependant, elles restent dans le cadre de ce que la Coalition québécoise sur le transport du grain de l'Ouest juge acceptable. Il est intéressant de noter que le député de Frontenac, qui est intervenu plus tôt, a oublié de mentionner ce fait qui montre une certaine cohérence dans tout le pays quand on tient compte de certains principes.

Les avantages de la réforme du transport dans l'ouest du pays viennent non pas du maintien de subventions sous une forme ou une autre, puisqu'on va mettre un terme à ces subventions, mais bien de l'établissement d'un nouveau régime de tarifs-marchandises supprimant toute discrimination à l'endroit des produits d'une plus grande valeur, des produits à valeur ajoutée, ainsi que de la diversification et de la croissance économique.

La principale différence entre notre approche et celle du Bloc québécois, comme nous avons pu le constater jusqu'à maintenant dans le cadre du débat d'aujourd'hui, c'est que les membres du Bloc ont tendance à se raccrocher au passé. Ils ont l'air d'avoir peur de l'avenir. À la lumière des nombreuses rencontres que j'ai eues au cours des 17 derniers mois, à titre de ministre de l'Agriculture, je ne pense pas que ce point de vue soit représentatif de celui des Québécois.

• (1055)

Je viens de revenir d'une mission commerciale dans tous les pays d'Amérique du Sud avec des représentants du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Nous nous sommes rendus au Chili, en Argentine et au Brésil. Ma délégation de gens du secteur privé comprenait un échantillon très large de représentants du secteur agricole du Québec. Ces Québécois étaient parmi les plus ouverts et les plus dynamiques pour chercher de

Les crédits

nouveaux débouchés, élargir leurs horizons et se tourner vers l'avenir avec optimisme et vigueur. Ils ne semblaient pas avoir cette attitude négative que reflètent aujourd'hui les observations des députés du Bloc.

Par exemple, ils parlaient de débouchés pour l'industrie du porc et ne s'inquiétaient pas de la réforme du transport dans l'ouest du pays. Ils ne craignaient pas qu'une région obtienne certains avantages aux dépens d'une autre ou qu'une région fasse les frais de certaines initiatives entreprises dans une autre. De concert avec leurs collègues canadiens de tout le pays, ils cherchaient à élargir leurs horizons, à accroître leur part du marché, à créer des débouchés commerciaux, puis à faire en sorte que nous vendions plus et mieux sur les marchés du monde, plutôt que de craindre qu'un groupe obtienne quelque chose au détriment d'un autre.

Si nous adoptons cette attitude défaitiste, négative et égocentrique, nous finirons par être perdants. L'avenir du Canada dépend de notre capacité d'élargir nos horizons, de nous ouvrir sur le monde et de nous attaquer au marché mondial en étant persuadés que nous, Canadiens, avons dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire les meilleurs produits du monde à vendre.

Nous pouvons compter sur les agriculteurs les plus productifs et les plus efficients du monde pour fournir ces produits. Nous avons un secteur de transformation extrêmement dynamique. Nous sommes en mesure d'exceller dans le domaine du commerce international et de la commercialisation de nos produits, et nous n'avons pas à craindre qu'un marché se rétrécisse parce qu'un autre s'élargit. Nous devons étendre nos marchés partout. Nous nous en sortirons beaucoup mieux dans le nouveau climat d'échanges qui se profile.

C'est cette attitude d'optimisme que nous devons avoir, si nous voulons, au Québec et ailleurs au Canada, nous attaquer au monde entier et sortir gagnants.

[Français]

M. Jean-Guy Chrétien (Frontenac, BQ): Monsieur le Président, je tiens à remercier chaleureusement le ministre de l'Agriculture, malgré son horaire très chargé, de participer aujourd'hui en cette Chambre au débat portant sur l'agriculture.

Cependant, je voudrais rappeler à l'honorable ministre de l'Agriculture qu'il y a au Québec, qu'il y a au Canada et particulièrement dans cette Chambre une nouvelle dynamique. Moi, je me rappelle dans les années 1968–1970, jusqu'en 1984, aux élections fédérales de 1984, au Québec on se retrouvait dans cette Chambre avec 74 députés libéraux, un seul conservateur, mon ami Roch LaSalle. Personne ne dénonçait les iniquités. Cela fait mal au ministre de l'Agriculture.

Monsieur le Président, est-ce vouloir monter l'Ouest contre l'Est? Est-ce que c'est vouloir monter les Maritimes contre le Québec? Lorsqu'on se lève en Chambre, nous les députés du Bloc québécois, des représentants du Québec, et qu'on dit par exemple qu'en 1993 le Québec a reçu 372 millions du budget de trois milliards du ministère de l'Agriculture, cela représente 12,4 p. 100, 12,4 p. 100, même pas un huitième du budget de ce